

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 décembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1503)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL459

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE 5

Compléter l'alinéa 15 par les mots :

« et, après la référence : « 679 », sont insérés les mots : « du présent code » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.